

BP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

NIVEAU IV

Public visé : La formation Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie s'adresse à des publics souhaitant développer des compétences professionnelles approfondies et accéder à des fonctions à responsabilités dans le secteur de l'esthétique et du bien-être.

Accessibilité : Cette formation est accessible au plus grand nombre. Cependant, pour les personnes en situation de handicap, un entretien préalable sera requis pour valider l'accessibilité du dispositif.

Pour les personnes en situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, veuillez nous contacter au 07 56 43 47 99

Prérequis : La formation esthétique est ouverte à différents publics : Personnes en contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, personnes mobilisant leur CPF, personnes en reconversion ou transition professionnelle, demandeurs d'emplois...

Les conditions à respecter pour pouvoir s'inscrire à cette formation sont les suivantes

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir satisfait à la Journée Défense et Citoyenneté
- Avoir acquis un CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Objectifs de la formation : La formation a pour objectif de préparer les apprenants à l'obtention du Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie (RNCP 39291), en leur permettant d'acquérir et de consolider des compétences professionnelles approfondies dans les domaines des prestations esthétiques, de la relation client, de la gestion et du développement de l'activité.

Elle vise à former des professionnels qualifiés capables d'exercer des fonctions à responsabilités, de participer à l'organisation et à la gestion d'une structure du secteur de l'esthétique et du bien-être, et de s'inscrire durablement dans un parcours professionnel évolutif.

Programme et contenu de la formation

Bloc 1 : Prestations de beauté et de bien-être visage et corps

- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage, en tenant compte des caractéristiques et des attentes de la clientèle
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques du corps, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort
- Mettre en œuvre des techniques de maquillage du visage et des ongles adaptées au contexte professionnel
- Réaliser des protocoles d'embellissement des cils conformément aux exigences réglementaires
- Mettre en œuvre des prestations spécifiques, intégrer l'utilisation de produits et de technologies esthétiques, et contribuer à la fidélisation de la clientèle
- Conduire une prestation UV, le cas échéant, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur

Bloc 2 : Relation client, valorisation et animation de l'entreprise

- Accueillir, informer et prendre en charge la clientèle dans une logique de qualité de service
- Conseiller et vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et des services associés
- Participer à la valorisation de l'offre commerciale et à l'animation d'un espace de vente ou d'actions promotionnelles
- Évaluer la satisfaction de la clientèle et contribuer à sa fidélisation

Bloc 3 : Vie et gestion de l'entreprise

- Organiser et planifier l'activité de l'entreprise ou du service
- Participer à la gestion administrative, économique et financière de la structure
- Encadrer le personnel : contribuer au recrutement, à l'intégration, à la formation et à l'animation de l'équipe
- Participer à la gestion des ressources humaines et au développement de l'activité

Bloc 4 : Expression et communication professionnelle

- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel
- Analyser des situations professionnelles et mobiliser des connaissances culturelles et citoyennes en lien avec l'activité

Bloc 5 : Langue Vivante

- Comprendre et utiliser une langue vivante étrangère, notamment l'anglais, dans des situations professionnelles liées à l'accueil, au conseil et à la relation client

Méthode pédagogique : La formation BP esthétique est proposée chez NOUS FORMONS en présentiel, distanciel, et multimodal.

- Partie théorique : des espaces de cours aménagés et adaptés et équipés sont mis à la disposition des apprentis ; les supports visuels, les PowerPoint animés par des formateurs professionnels expérimentés dans le domaine et reconnus.
- Partie pratique : Un plateau technique moderne est mis à la disposition par le CFA. Une liste de matériel et d'équipements vous sera communiquée lors de votre inscription pédagogique au CFA.

Nombre de stagiaire : De 5 à 10 stagiaires.

Durée, dates et délais d'accès : Parcours de formation BP esthétique se déroule sur 2 ans. Environ 400 heures de formation théorique et pratique en centre de formation par an. Le reste du temps en entreprise, dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, selon les dates et les horaires prévus dans votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Calendrier de formation fourni en annexe pour l'année 2026-2027
- Date prévisionnelle de rentrée : 01/09/2026
- Durée minimale à respecter pour l'inscription : 4 semaines avant le début de la formation

Tarif : 12 000 € net de taxe par apprenants (des financements sont possibles)

- 6000€ pour la 1^{ère} année
- 6000€ pour la 2^{ème} année

Evaluation et validation du diplôme

- Tout au long de la formation, les apprenants sont évalués par les formateurs pour mesurer l'acquisition des compétences, via des ateliers de mise en situation, des cas pratiques, exercices...
- Une partie des notes comptant pour l'obtention du diplôme sont obtenues lors des évaluations continues de la dernière année du parcours de formation
- Via un carnet de suivi, et des entretiens réguliers, l'apprenti évalue conjointement avec son maître d'apprentissage l'acquisition des compétences visées par le diplôme et notamment leurs mises en œuvre au sein de la structure employeuse.
- Le passage de l'épreuve d'examen du [BP Esthétique, cosmétique, parfumerie \(RNCP39291\)](#) sera proposé aux stagiaires et apprentis qui rempliront toutes les exigences nécessaires à l'évaluation.
- Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.
- Une attestation de compétences est remise au stagiaire.

Débouchés après un BP Esthétique

À l'issue de la formation et après obtention du Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie, les titulaires peuvent exercer notamment les fonctions suivantes :

- Une attestation de compétences est remise au stagiaire.
- Esthéticien(ne) hautement qualifié(e)
- Responsable ou adjoint(e) de responsable d'institut de beauté ou de spa
- Technicien(ne) expert(e) en soins esthétiques et technologies associées
- Animateur(trice) de la relation client et de l'activité commerciale
- Chef(fe) d'équipe ou référent(e) technique au sein d'une structure du secteur

Poursuites de parcours

Après l'obtention du Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie, les titulaires peuvent envisager :

- Une attestation de compétences est remise au stagiaire
- Une insertion professionnelle directe dans le secteur de l'esthétique, de la cosmétique ou du bien-être ;
- Une poursuite de formation, notamment vers :
 - Un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) du secteur concerné, sous réserve de satisfaire aux conditions d'admission propres à la formation visée,
 - Le titre professionnel Praticien en Massage Bien-Être (RNCP 38447)
 - Ou toute autre formation permettant une évolution professionnelle dans le secteur, sous réserve du respect des conditions d'admission propres à chaque dispositif.

Les choix de poursuite de parcours dépendent du projet professionnel de l'apprenant et des opportunités existantes.

Statistiques sur le diplôme BP Esthétique



Indicateurs de résultats (Nous Formons) : en attente de données suffisantes

Rémunération de l'apprenti : L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC¹.

A compter du 01 juin 2026, le montant du smic mensuel brut s'établit à 1 867,02€ (+2,41%). Dès lors, le salaire minimum d'un apprenti en 2026 s'élève à :

En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1 867,02 €
En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*
	728,14 €	952,18 €	1 138,88 €	1 867,02 €
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100% du SMIC*
	1 026,86 €	1 250,90 €	1 456,28 €	1 867,02 €

* En pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant

¹ Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Aides financières de l'apprenti

- o Aide pour l'acquisition du matériel et des équipements de formation (selon OPCO).
- o Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- o Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- o Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs.

Contact pour cette formation

- ⇒ LE MAUX Aloïs : 07 56 43 47 99
- ⇒ KOULIBALY Demba : 06 10 32 13 50

Nous Formons | hello@nousformons.fr | 2200 route de Toulon 71210 Saint Eusèbe

